



Construire un accès voiture sur terrain inconstructible

Par **Toupie77**, le **29/09/2015** à **20:06**

Bonsoir

Je me tourne vers vous car mon cas est un peu compliqué .

Cela fait 15 ans que nous vivons sur un terrain inconstructible ,de mémoire d ancien il y a toujours eu une maisonnette dessus et un relevé de géomètre d il y a 25 ans en montre l existence ,ainsi que l acte notarié.

Il y a 5 ans cette maisonnette brûle .

Nous allons voir le maire qui nous dit " vous pouvez reconstruire" payez vos impôts foncier et d habitation et tout se passera bien,ce que nous fimes, seulement la maisonnette c est transformée en grande maison.

Nous sommes viabilisés depuis le début mais n avons pas de fosse sceptique

Le maire a changé .

Le terrain est très pentu ,la maison se trouve 25 m en contre bas , et l accès à la route ce fait par des escaliers très sommèrent ,et je peine enorment pour sortir mon vélo c est vous dire l accès!

La maison est cadastrée depuis peu sur les plans

Pensez vous qu il serait possible de faire un accès voiture sur ce terrain en faisant les démarches adéquates pour une fois sans risquer de mettre en péril notre construction ?

Merci d avance pour l attention que vous allez me porter
Chris